

Soutenance de thèse de M. Jean Sanzane

2 décembre 2016 à 14.00

Lieu : amphithéâtre de l'ESPE de Créteil Rue Jean Macé, 94380 Bonneuil-sur-Marne



Titre de la thèse : *Le traitement de la délinquance des jeunes en établissements. Analyse comparative des régimes répressifs et éducatifs (Etats-Unis – France). Ce que la politique et le terrain font à l'acteur.*

Le jury est composé de :

Madame le Professeur Catherine Blaya 70^{ème} section Université de Nice (ESPE) Présidente
Monsieur le Professeur Jean-Yves Dartiguenave 19^{ème} section Université de Rennes 2 Rapporteur
Monsieur le Professeur Luc Robène 70^{ème} section Université de Bordeaux Rapporteur
Monsieur le Professeur Eric Péchillon 2^{ème} section Université de Bretagne Sud Examineur
Monsieur Laurent Cambon, Docteur en sciences du langage, Directeur de l' AIS 35, PAST Examineur
Monsieur le Professeur Dominique Bodin 19^{ème} section UPEC (ESPE) Directeur de thèse

Résumé

En comparant les pratiques en matière de traitement de la délinquance des jeunes en France et aux États-Unis, ce travail explore un pan d'un phénomène social bien connu : l'américanisation des politiques judiciaires en France et en Europe.

Le traitement de la délinquance des jeunes placés en établissements, est analysé dans ses logiques et modalités de pratiques dans 6 établissements (3 aux États-Unis et 3 en France). La posture de recherche, résolument compréhensive, fait appel, entre autres aux observations dans une posture qui oscille entre participation observante et observation participante.

Analyser le traitement de la délinquance des jeunes, nous a amené à refuser de lui concéder aussi bien une « vision objectivante » qu'une « vision subjectivante » des philosophies politiques mises en œuvre au sein de ces établissements. Cela nous a conduit à rendre compte d'un dynamisme qui se nourrit fort logiquement des confrontations et de courants parfois contradictoires permettant ainsi, de mettre en évidence d'autres formes de rapports entre l'individu et l'Institution. Reconnaisant à la philosophie politique d'un programme l'œuvre des acteurs et leur capacité à s'accaparer des procédures et à les réinterpréter, l'analyse révèle un dynamisme au cours duquel certains acteurs sont susceptibles de suivre un processus de construction ou de reconstruction de sens de leur propre implication à partir de ce qu'ils croient « juste » pour l'action.

En définitive, l'inflexion néolibérale de la politique judiciaire, en France, que Francis Bailleau et Yves Cartuyvels (2007) assimilent à une décivilisation du fait de la modification du contexte économique, social et culturel sous l'influence de la domination de politiques économiques néolibérales laisse transparaître un processus plus large de subjectivation. Les sujets répressif et éducatif se réajustant mutuellement dans la perspective de leur action : la réinsertion sociale des jeunes.